

Berne, le 19 décembre 2024

Communiqué de presse

Pétards à Nouvel An : Un impact pour les animaux, l'environnement et les humains

Les pétards et les feux d'artifice tirés lors du Nouvel An ont une face sombre : les explosions bruyantes et les éclats de lumière vives provoquent non seulement de la panique et du stress chez les animaux de compagnie, animaux sauvages et animaux dits de rente, mais affectent également de nombreuses personnes, par exemple en provoquant des troubles du sommeil, de l'anxiété ou d'autres réactions de stress. De plus, les feux d'artifice contribuent de manière significative à la pollution de l'environnement, car ils libèrent des poussières fines et laissent de grandes quantités de déchets dans la nature. Les organisations Protection Suisse des Animaux PSA, QUATRE PATTES – Fondation pour la protection des animaux, la Stiftung für das Tier im Recht (TIR, Fondation pour l'animal en droit) et la Fondation Franz Weber attirent régulièrement l'attention sur les effets graves des feux d'artifice sur les animaux, les humains et l'environnement, et appellent à des réglementations plus strictes. Près de 140'000 Suissesses et Suisses ont ainsi signé l'initiative populaire « Pour une restriction des feux d'artifice », qui exige une limitation de l'utilisation de feux d'artifice bruyants par des particuliers.

L'initiative est soutenue – en plus de nombreux autres défenseurs issus des domaines de la protection des animaux, de l'environnement et de la santé – par des organisations telles que la Protection Suisse des Animaux PSA, QUATRE PATTES – Fondation pour la protection des animaux, la Fondation pour les animaux en droit (TIR) et la Fondation Franz Weber. Ensemble, elles appellent la population à choisir des alternatives pour le passage à la nouvelle année et à faire preuve de considération pour les animaux, l'environnement et les autres personnes lorsqu'elles utilisent des feux d'artifice.

Initiative populaire « Pour une limitation des feux d'artifice »

L'initiative populaire fédérale pour une limitation des feux d'artifice (Initiative sur les feux d'artifice) vise à limiter la vente et l'utilisation de pétards générant du bruit afin de protéger les humains et les animaux de leurs effets négatifs. De plus, elle cherche à protéger l'environnement de la pollution par les poussières fines et les déchets causés par les feux d'artifice. Des autorisations exceptionnelles resteraient possibles pour des événements d'importance interrégionale. Les communes pourraient également continuer à organiser des feux d'artifice officiels, par exemple le 1er août ou à Nouvel An. L'initiative est actuellement en cours de débat parlementaire.

Impacts graves sur la santé des humains et des animaux

Pour de nombreuses personnes, les feux d'artifice bruyants représentent plus qu'une simple gêne – en particulier pour celles qui souffrent de phobies des bruits forts, ces explosions peuvent provoquer une forte panique et un stress considérable. Les bruits soudains et assourdissants constituent également une charge extrême pour les animaux. Les chiens et les chats, dont l'audition est jusqu'à quatre fois plus sensible que celle des humains, perçoivent souvent ces bruits comme une menace immédiate, ce qui entraîne des réactions

de panique. Dans leur peur, de nombreux animaux tentent de s'enfuir, ce qui peut provoquer des situations dangereuses dans la circulation routière et causer des blessures graves chez les humains et les animaux. Ces situations stressantes ont également des effets négatifs à long terme sur le comportement et la santé des animaux.

Conseils pour protéger les animaux de compagnie

Pour protéger les animaux domestiques des effets négatifs des feux d'artifice, les mesures suivantes peuvent être utiles :

- Faire les promenades de préférence à des moments plus calmes de la journée
- Créer des refuges sûrs à l'intérieur de la maison
- Ne pas laisser les animaux seuls
- Fermer les chatières
- Ne donner des calmants aux animaux stressés et très sensibles au bruit que sur avis vétérinaire.

Appel à des alternatives aux feux d'artifice

Pour protéger les humains, les animaux et l'environnement, les organisations recommandent d'opter pour des alternatives écologiques et silencieuses aux feux d'artifice bruyants. Les sonneries de cloches et l'allumage de feux font partie des vieilles traditions de nombreuses cultures et sont particulièrement présents en Suisse autour du Nouvel An ou lors de fêtes spéciales. Ces rituels rassemblent les gens et favorisent la convivialité, sans avoir d'effets négatifs sur les animaux ou l'environnement. Les spectacles modernes de drones et de LED génèrent des effets visuels impressionnants – sans bruit ni pollution environnementale.

Sécurité juridique avec l'initiative sur les feux d'artifice

De plus en plus de communes – dans le canton des Grisons, il y en a actuellement 30 – renoncent aux feux d'artifice lors du Nouvel An, offrant ainsi aux détenteurs d'animaux un retrait relativement calme pendant les fêtes. Cependant, le bruit et les déchets ne respectent pas les frontières communales. Il est donc urgent de mettre en place une réglementation claire et uniforme au niveau national afin de mettre fin au patchwork de règlements locaux.

Plus d'informations sur : <https://www.feuerwerksinitiative.ch/fr/>

Contact médias :

Protection Suisse des Animaux, PSA

Simon Hubacher

Directeur Service des médias

media@tierschutz.com

www.tierschutz.ch

+41 78 480 39 46

Stiftung für das Tier im Recht (TIR)

Alexandra Spring

MLaw, Collaboratrice Juridique

spring@tierimrecht.org

www.tierimrecht.org

+41 (0) 43 443 06 43

QUATRE PATTES – Fondation pour la protection des animaux

Sylvie Jetzer

Communication Suisse

presse@vier-pfoten.ch

<https://www.quatre-pattes.ch/>

+41 43 501 57 49

Fondation Franz Weber (FFW)

Monika Wasenegger

Responsable du développement organisationnel et des projets

monikawasenegger@ffw.ch

<https://www.ffw.ch/fr/>

+41 (0) 79 655 34 74